



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Pays de la Loire | 2008

Angers – Tramway, ligne A, rue de Létanduère Fouille préventive (2008)

Frédéric Guérin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/2081>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Frédéric Guérin, « Angers – Tramway, ligne A, rue de Létanduère » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 16 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/2081>

Ce document a été généré automatiquement le 16 août 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Angers – Tramway, ligne A, rue de Létanduère

Fouille préventive (2008)

Frédéric Guérin

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Réalisée dans le cadre des opérations archéologiques préalables à la construction de la première ligne du tramway d'Angers, la fouille de la rue de Létanduère a été suscitée par le passage présumé de la voie antique Angers-Poitiers ainsi que par l'extension probable, dans ce secteur, de la principale nécropole gallo-romaine de la ville.
- 2 Devant initialement s'inscrire dans une emprise de 1 600 m², la fouille n'a porté que sur une surface de quelque 100 m² ; cet état de fait s'explique par de multiples contraintes telles que la présence du pont enjambant la voie de chemin de fer, le maintien de plusieurs accès riverains, la nécessité de ménager un couloir pour les secours, ou encore la présence de très nombreux réseaux actifs établis aussi bien dans l'axe que transversalement à la rue.
- 3 Pratiquée par le biais de cinq tranchées, l'exploration a permis d'étudier une partie de la voie antique et de ses abords immédiats (fig. 1).

Fig. 1 – Vue des ornières affectant le premier niveau de circulation de la voie antique



Cliché : E. Lanoé (Inrap).

- 4 Sans doute perturbé sur sa moitié sud (?), l'ancien chemin, conservé sur une largeur de 3,20 m, se matérialise d'abord – sous le règne de Claude ou antérieurement (?) – sous la forme d'une simple surface de circulation excavée. Ensuite, à partir du milieu du 1^{er} s. de notre ère, l'axe viaire fait l'objet de divers aménagements, lesquels aboutissent à un exhaussement progressif du dispositif : de fait, entre son état initial et sa recharge ultime, ce sont près de 0,80 m de matériaux qui sont rapportés.
- 5 Si d'un point de vue chronologique, les rechapages sous-jacents relèvent distinctement de la seconde moitié du 1^{er} s. apr.J.-C., en revanche, la datation précise des niveaux supérieurs s'avère – faute de mobilier – nettement plus problématique ; pour autant, la perdurance de l'axe viaire au-delà du 1^{er} s. ne semble guère faire de doute, si l'on en juge par la forme caractéristique offerte par certaines des parcelles figurant sur le cadastre de 1809.
- 6 Quoi qu'il en soit, environné par quelques fossés qui s'articulent de manière cohérente vis-à-vis de son tracé, l'axe routier prend place dans un contexte qui, au cours du 1^{er} s. apr.J.-C., renvoie avant tout l'image d'un secteur péri-urbain, même si des rejets caractéristiques suggèrent la proximité d'un environnement « domestique ». S'intégrant dans cette sphère à dominante « rurale », voirie et fossés ne côtoient apparemment aucune construction ; dans un autre registre, notons également l'absence de structures funéraires, alors même que celles-ci – essentiellement constituées de sépultures à incinération – sont pourtant signalées à 100 m de distance. Éventuellement imputable à la faible étendue des fenêtres d'observation, cette absence d'éléments funéraires peut être également due à une organisation spatiale « complexe », s'expliquant notamment par l'existence de plusieurs pôles sépulcraux distincts (?).

- 7 En définitive, eu égard aux données recueillies, il apparaît qu'au terme du 1^{er} s. de notre ère, le secteur des recherches se caractérise par un reflux des traces anthropiques ; de fait, celles-ci ne sont de nouveau attestées qu'à partir du XII^e s., et encore, sous forme de témoignages extrêmement ténus. En réalité, c'est seulement avec la mise en place de l'enclos du couvent de La Visitation, au milieu du XVII^e s., que se manifeste, au travers un tronçon du mur, la nouvelle preuve tangible de l'occupation du secteur (fig. 2). Peu remanié pendant près de deux siècles, ce dernier est bouleversé au cours des années 1847-1864, à la faveur de l'aménagement de la gare Saint-Laud et du quartier La Fayette. Hormis des travaux de voirie et des aménagements de réseaux, le périmètre ne connaît dès lors que des remaniements mineurs.

Fig. 2 – Vue du mur de l'enclos du couvent de La Visitation (XIII^e s.)



Cliché : P. Boeckler (Inrap).

INDEX

Année de l'opération : 2008

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjfwvl4xqBS>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHSt4S6U0IG>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtCjxzOpgs7T>

sujets <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtc6LNxVnft8>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtu7Kn9LSoe6>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtqLkW2z3SmU>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtNb90Egda4H>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtMw5xXEAY1F>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrttBlxHKUw54>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtMK52omryzY>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtsIm3RuNMGu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrttcSF6qn4l3>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrthXosl9QxQ2>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0dhrbSWbZw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt4tNpXKGAjS>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbeaAl3SUmE>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1eKrSANesO>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt43czK1VuWx>

AUTEURS

FRÉDÉRIC GUÉRIN

Inrap